



**Conseil d'administration du
lundi 20 avril 2026**

Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Le conseil d'administration du CCAS de Ver-lès-Chartres, légalement convoqué le : 16 avril 2026
s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Président le : 20 avril 2026

Prénom NOM	Présent	Absent	Donne pouvoir à ...
Max VAN DER STICHELE	Présent		
Alain DETOURNAY	Présent		
Arnaud MONIER		Absent excusé	
Marie-Françoise BOUCHER		Absente représentée	Max VAN DER STICHELE
Françoise TRICHEUX	Présente		
Yves CAVART	Présent		
Béatrice GUEDOU	Présente		
Serge LOISELIER	Présent		
Jean-Philippe TURMEL	Présent		

Secrétaire de séance :	Béatrice GUEDOU
------------------------	-----------------

Liste des délibérations

La séance est ouverte à : 11h01

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 octobre 2025
> par 6 voix pour, 2 abstention(s) et 0 voix contre

1. 2026-001 - Élection du vice-président du CCAS
> par 7 voix pour M. Alain DETOURNAY et 1 bulletin blanc
2. 2026-002 - Délégations du conseil d'administration au président
> à l'unanimité des membres présents et représentés
3. 2026-003 - Approbation du compte financier unique (CFU) 2025
> à l'unanimité des membres présents et représentés
4. 2026-004 - Affectation des résultats 2025
> à l'unanimité des membres présents et représentés
5. 2026-005 - Adoption du budget primitif 2026
> à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 11h51

Ver-lès-Chartres, le 22 AVR. 2026
Max VAN DER STICHELE, Président

